

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE CASTRES

ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR L'INTERET GENERAL DE L'OPERATION DE DECLARATION DE PROJET PLACE SOULT EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté du 29 août 2018, le Maire de CASTRES a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur l'intérêt général de l'opération de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la Commune.

La déclaration de projet emportant mise en compatibilité du P.L.U. a pour objet de permettre la réalisation d'une rampe d'accès au parking souterrain construit dans le cadre du réaménagement de la Place Soult et de ses abords.

Le Président du Tribunal Administratif de TOULOUSE a désigné M. Robert LERAT, officier retraité de la gendarmerie nationale, en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera durant un mois à la Mairie, Bâtiment des Ressources Techniques de la Ville de CASTRES, 3 Allée Alphonse Juin à CASTRES, du 15 octobre au 16 novembre 2018 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture au public (le 15 octobre 2018 à partir de 9h00 et le 16 novembre 2018 jusqu'à 16h30, heure de clôture de l'enquête publique).

Monsieur le commissaire enquêteur recevra dans le Bâtiment des Ressources Techniques de la Ville de CASTRES, 3 Allée Alphonse Juin à CASTRES, les :

Lundi 15 octobre 2018	de 9h00 à 12h00
Mardi 23 octobre 2018	de 14h00 à 17h00
Lundi 5 novembre 2018	de 9h00 à 12h00
Vendredi 16 novembre 2018	de 13h30 à 16h30

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur la déclaration de projet sur le registre d'enquête déposé en Mairie, Bâtiment des Ressources Techniques de la Ville de CASTRES, 3 Allée Alphonse Juin à CASTRES. Les observations pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur titulaire à l'adresse indiquée ci-dessus, **ainsi qu'à l'adresse électronique suivante :**

<http://www.ville-castres.fr/fr/demarche/participer-lenquete-publique-compatibilite-plu-projet-place-soult-castres>

L'arrêté d'organisation de l'enquête publique et le dossier d'enquête seront également consultables sur le site internet de la ville de CASTRES (www.ville-castres.fr).

A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur. Aucune observation relative au dossier ne pourra être prise en compte après la clôture de l'enquête publique, le 16 novembre 2018 à 16h30.

Dans un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra au Maire le dossier avec son rapport dans lequel figureront ses conclusions motivées. Une copie de ces pièces sera adressée à Monsieur le Préfet du TARN et à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de TOULOUSE.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables à la Mairie pendant un an et les personnes intéressées pourront en obtenir communication sur demande et à leurs frais. Ces pièces seront en outre publiées sur le site de la Ville de CASTRES (www.ville-castres.fr).